

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres présents du comité directeur

BRUYERES le 6 septembre 2019 – 18 h 30

Présents : Christophe COSSIN, Isabelle FRIRY, Jean-Paul GUIMBERT, Pascal MEURET, René PARIS, Etienne ROBERT, Laurent SONNEFRAUD, Dominique THIRION, Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

Excusés : Régis CHRISTAL, Geneviève GERARD, Eric MATHIS, Benjamin THIERY, Jocelyne VOYEN.

Absent : Laurent HASS.

1– Commission sportive à 18 heures

Présents : Christophe COSSIN, Isabelle FRIRY, René PARIS, Etienne ROBERT, Dominique THIRION, Allain VOYEN.
Excusé Eric MATHIS.

Désignations des organisations :

1^{er} tour du critérium fédéral le 13 octobre à SAINT DIE DES VOSGES, suppléant MOYENMOUTIER.
2^{ème} tour du critérium fédéral le 24 novembre à SAINT DIE DES VOSGES, suppléant FRESSE SUR MOSELLE.

3^{ème} tour du critérium fédéral le 26 janvier à BAINS LES BAINS, suppléant MOYENMOUTIER.

4^{ème} tour du critérium fédéral le 15 mars à MIRECOURT, suppléant DOMPAIRE.

Challenge FISCHER le 1^{er} mars à ELOYES, suppléant BAINS LES BAINS.

Challenge PAYEUR le 19 avril à MONTHUREUX SUR SAONE à DARNEY, suppléant BAINS LES BAINS.

Challenges jeunes et top de détection les 12 janvier à DOMPAIRE, suppléant MIRECOURT et 26 avril à EPINAL suppléant SAINT DIE DES VOSGES.

Tournoi populaire le 2 novembre à MIRECOURT.

Interclubs féminins le 11 novembre à THIAVILLE, suppléant VITTEL.

Interclubs vétérans le 11 novembre à THIAVILLE, suppléant VITTEL.

Finales de Coupes des Vosges le vendredi 12 juin à LA BOURGONCE, suppléant THIAVILLE.

Championnat des Vosges toutes catégories les 9 et 10 mai à FRESSE SUR MOSELLE au THILLOT, suppléant DOMPAIRE.

Finales départementales par classements le 16 février à ELOYES, suppléant MIRECOURT.

1^{er} tour interclubs jeunes le 26 octobre à VITTEL.

2^{ème} tour interclubs jeunes le 21 décembre à VITTEL.

3^{ème} tour interclubs jeunes le 15 février à MOYENMOUTIER, suppléant DOMPAIRE.

4^{ème} tour interclubs jeunes le 28 mars à BAINS LES BAINS, suppléant VITTEL.

5^{ème} tour interclubs jeunes le 18 avril à BAINS LES BAINS, suppléant MOYENMOUTIER.

6^{ème} tour interclubs jeunes le 13 juin à MOYENMOUTIER, suppléant MONTHUREUX SUR SAONE.

Le calendrier du CD sera complété avec les lieux d'organisation.

Modification règlement interclubs jeunes et challenges jeunes. Les catégories jeunes pour les challenges sont par années de naissance, les récompenses devront porter la mention des années de naissance.

2- Informations du Président

René PARIS et Laurent HASS ont participé au **Colloque de Zone** les 22-23 juin 06 à DIJON. Un compte rendu est publié sur le site LGETT.

Subventions

Contrat d'objectif du Département, **alloué 4700€** (5000€ en 2018)

CNDS : passage en commission le 8 juillet mais la région n'a pas validé les sommes allouées aux clubs pour le moment. Le montant alloué au CD n'est pas encore connu.

Une réunion sur la gouvernance a eu lieu à SCHILTIGHEIM pendant les Euro Mini Champ's, elle a défini les missions et domaines de compétences par niveau.

COMITES DEPARTEMENTAUX

Les Comités Départementaux ont pour mission de développer et de promouvoir la pratique du tennis de table sur leur territoire et d'accompagner la structuration des clubs. En assurant des relations de proximité avec les dirigeants de clubs et l'ensemble des partenaires, ils mènent des actions de recrutement, de promotion et d'animation pour tous les pratiquants, licenciés ou non, et le grand public. Ils collaborent avec la ligue dans différentes commissions régionales.

LIGUES REGIONALES DE TENNIS DE TABLE

Les Ligues Régionales ont pour mission de mettre en place les projets de territoire concerté. Elles accompagnent les comités. Elles sont garantes de la gestion administrative fédérale, ainsi que des épreuves sportives fédérales (championnats par équipes, critères individuels...). Elles pilotent l'emploi formation, et s'inscrivent dans la politique fédérale d'accès au haut niveau.

FEDERATION de TENNIS de TABLE

La Fédération fédère le tennis de table sur l'ensemble du territoire. Elle a pour mission d'élaborer une stratégie de développement, d'assurer l'efficacité des prises de décision, de développer les compétences du siège et dans les territoires, d'accompagner la mise en œuvre de ses projets dans les territoires. Les directions fédérales développent un management transversal avec les ligues et des collaborations en mode projet.

A priori, la LGETT s'approche de très près du schéma présenté par la Fédération.

Peu d'informations sur le devenir du **CNDS**, une nouvelle formule d'aide sera mise en place par l'Agence Nationale du Sport, qui attribuera une enveloppe globale à chaque fédération. La Fédération ventilera ensuite cette enveloppe aux ligues, comités et clubs. A entendre la fédération aucun critère n'est encore bien défini. L'Etat devrait se désengager du haut niveau, et de la gestion de l'encadrement s'y rapportant, soit actuellement environ 1600 postes, tous sports confondus, ces compétences rejoindraient les Fédérations.

Assemblée générale du CD : elle aura lieu le dimanche 15 septembre à ANOULD, pas de candidat déclaré, pas de questions.

Réponses actuelles : DDCSPP excuses du Directeur, la communauté d'agglomération de SAINT DIE DES VOSGES, représentée par le 10ème Vice-Président Serge ALEM chargé des affaires sportives.

Point sur Site Internet CD88 : le site est opérationnel, la ligue nous facturera 500 € par an + 100 € la première année pour mise en place. A nous de le rendre vivant, les articles (notes, convocations,

calendriers, compte rendus d'activités ou compétitions) doivent être transmis en format Word à Isabelle FRIRY qui corrigera et transmettra en PDF à Silvia à la ligue, avec possibilité de mettre des photos. C'est l'organisateur des compétitions (**à mentionner dans les cahiers des charges**) qui devra envoyer des photos au JA qui transmettra à Isabelle résultats et photos. Nous ne sommes pas limités. Règlements et fiches d'inscription devront être envoyés à la Ligue en même temps que l'envoi aux clubs.

Emploi, service civique : pas de candidat déclaré.

Mérites sportifs du Conseil Départemental, René PARIS présenté en tant que bénévole et l'équipe PRO d'Etival comme sport d'équipe.

Statuts et règlement CD88 : les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

3- Commission technique

Une enveloppe globale est attribuée pour les **sorties des délégations Vosgiennes**. La participation aux Inter-CD de Zone reste souhaitable, la participation à d'autres compétitions sera liée au respect de l'enveloppe allouée

Le stage de Toussaint aura lieu du 21 au 24 octobre à DOMPAIRE, les documents ont été envoyés aux clubs et mis en ligne sur le site. 2 candidats pour encadrer, Laurent HASS et Ludovic WANIN, le CD décide de prendre le candidat vosgien pour un coût réduit.

Cette saison, les inter CD auront lieu à coté de Dijon. La commission technique organisera un stage regroupement pour la sélection Inter CD sur 1 journée pendant le stage de Pâques.

4- Commission arbitrage

Eric transmettra à Jean-Pierre le bilan des formations pour compléter le rapport de la commission qui sera présenté à l'assemblée générale. Puisque la répartition des organisations est faite et que les lieux des compétitions sont connus, Jean-Pierre VOYEN va préparer le tableau de répartition de juge-arbitrage des compétitions qui sera distribué à l'AG et mis en ligne sur le site. Retour souhaité pour le 28 septembre.

Nouvelle règle concernant le temps mort, un temps mort pourra succéder au temps mort adverse sans qu'il y ait reprise du jeu entre les deux, se référer aux règlements fédéraux, explications détaillées sur le site LGETT, section arbitrage.

5- Commission développement

Point licenciation

STATISTIQUES 2019									
	Traditionnel			Promotionnel			Total au 1/07/2019		
	En cours		diff	En cours		diff	En cours		diff
ANOULD	88	87	1	28	54	-26	116	141	-25
NEUFCHATEAU	19	19	0	4	1	3	23	20	3
SAINT DIE	84	80	4	142	145	-3	226	225	1
UZEMAIN	11	15	-4	0	1	-1	11	16	-5
LA HOUSIERE	11	11	0	0	0	0	11	11	0
BAINS LES Bains	31	30	1	93	86	7	124	116	8
VITTEL .	63	70	-7	49	57	-8	112	127	-15
MIRECOURT	42	33	9	7	14	-7	49	47	2
VAGNEY	21	22	-1	17	12	5	38	34	4
GOLBEY	22	20	2	27	13	14	49	33	16

LA BRESSE	7	6	1	7	12	-5	14	18	-4
FRESSE /MOSELLE	21	17	4	9	15	-6	30	32	-2
ELOYES	28	26	2	0	0	0	28	26	2
EPINAL	35	33	2	17	11	6	52	44	8
STE MARG	9	7	2	4	4	0	13	11	2
XONRUPT	12	10	2	0	0	0	12	10	2
MOYENMOUTIER	27	33	-6	0	3	-3	27	36	-9
DOMFAING	26	24	2	21	18	3	47	42	5
REMIREMONT	14	18	-4	0	0	0	14	18	-4
La BOURGONCE	17	19	-2	3	9	-6	20	28	-8
RUPT/MOSELLE.	26	33	-7	4	0	4	30	33	-3
CHARMES	33	25	8	10	7	3	43	32	11
ETIVAL	62	52	10	108	116	-8	170	168	2
MONTHUREUX sur SAONE	10	9	1	1	1	0	11	10	1
THIAVILLE	19	15	4	0	0	0	19	15	4
HADIGNY	20	23	-3	4	5	-1	24	28	-4
THAON-CHENIMENIL	49	48	1	21	21	0	70	69	1
DOMPAIRE	32	25	7	47	48	-1	79	73	6
BAZOILLES	0	6	-6	0	4	-4	0	10	-10
BEGNECOURT	10	10	0	0	0	0	10	10	0
TOTAUX	849	826	23	623	657	-34	1472	1483	-11

En 2018-2019, nous avons 849 licences traditionnelles et 623 licences promotionnelles, 358 licences événementielles (SAINT DIE DES VOSGES, GOLBEY, DOMFAING, DOMPAIRE, ANOULD)

Comparatif : +23 licences traditionnelles, -34 promotionnelles et +225 événementielles.

Total Licences 2018/2019, **1830** contre **1618** en 2017/2018 soit un écart positif de **212** licences.

Situation 2019/2020 : pour le moment 220 licences traditionnelles, 65 licences promotionnelles et 35 licences événementielles (ANOULD, tournoi des familles).

Point Bourse

BOURSE 2018/2019								
	2500	Pts crit1	Pts Crit 2	Pts crit 3	Pts crit 4	Pts crit 5	Pts crit 6	Total Pts
total Points	2046							
Valeur point	1,22							
CLUBS								
ANOULD C.P*		20	10	0	10	50	0	90
NEUFCHATEAU*		0	0	0	0	0	0	0
St Dié		20	34,5	20	50	50	20	194,5
UZEMAIN*		0	0	0	0	0	0	0
LA HOUSIERE		0	0	0	0	0	0	0
BAINS LES BAINS		20	10	10	45	50	0	135
VITTEL		20	28	10	0	0	20	78
MIRECOURT		10	29	0	10	50	0	99
VAGNEY A.T.T*		0	0	0	0	0	20	20
GOLBEY*		10	10	0	50	50	20	140
LA BRESSE		0	0	0	0	50	0	50

FRESSE MOSELLE*	0	0	10	0	50	0	60
ELOYES C.L.L.T.T.*	0	0	0	0	50	20	70
EPINAL T.SP*	10	0	20	0	50	0	80
STE MARGUERITE C.T.T.*		0	0	0	50	0	50
XONRUPT	0	0	0	0	50	0	50
MOYENMOUTIER	10	2	10	0	0	0	22
DOMFAING	20	8	10	75	50	20	183
REMIREMONT T.T.*	0	0	0	0	0	0	0
LA BOURGONCE	0	0	0	0	0	0	0
RUPT	0	0	10	0	0	20	30
CHARMES	10	12	0	0	50	20	92
ETIVAL-RAON	10	20	0	0	50	0	80
MONTHUREUX	0	0	0	0	50	0	50
THIAVILLE H.V.P.*	10	0	10	10	50	20	100
HADIGNY FR TT*	20	4	0	0	0	0	24
THAON	20	36	10	0	50	20	136
DOMPAIRE USTT*	20	32	20	50	50	20	192
BEGNECOURT	10	0	10	0	0	0	20
Totaux	240	235,5	150	300	900	220	2045,5

Classement Bourse 2018/2019

Classement	Club	Points	Bourse €
1	SAINT DIE	194,5	238
2	DOMPAIRE	192	235
3	DOMFAING	183	224
4	GOLBEY	140	171
5	THAON CHEN.	136	166
6	BAINS LES BAINS	135	165
7	THIAVILLE	100	122
8	CHARMES	92	112
9	MIRECOURT	99	121
10	ANOULD	90	110
11	ETIVAL	80	98
11	EPINAL	80	98
13	VITTEL	78	95
14	ELOYES	70	86
15	FRESSE / M.	60	73
16	LA BRESSE	50	61
16	STE MARGUERITE	50	61
16	XONRUPT	50	61
16	MONTHUREUX	50	61
20	RUPT / M.	30	37
21	HADIGNY	24	29
22	MOYENMOUTIER	22	27
23	BEGNECOURT	20	24
23	VAGNEY	20	24

Année 2018/2019 : 2046 points attribués valeur du point 1.22€ (2018 1304pts 1.92€).

Actions en partenariat CD88 / Clubs Vosgiens saison 2018-2019

Lors de la réunion de la commission développement du 13/11/2017 il a été décidé :

- d'allouer un budget spécifique prélevé sur le montant de la bourse de développement afin de financer des animations ou actions organisées conjointement entre un club et le CD88.
- de dédier une somme de 500€ à prélever sur le montant total de la bourse développement.
- que les actions retenues dans le cadre de ce partenariat ne seraient pas comptabilisées dans la bourse développement.

Les **actions en partenariat** retenues pour 2018- 2019 concernent :

- le tournoi populaire de CHARMES VINCEY	80€
- le tournoi populaire de THAON	80€
- Challenge entreprise à GOLBEY	90€
- Challenge entreprise à ELOYES	90€
- Challenge entreprise à DOMFAING	90€

Tournoi populaire de FRESSE SUR MOSELLE qui aura lieu le 14 septembre, fourniture de récompenses (petites médailles).

Pour la fin de l'olympiade, il est proposé de reconduire les actions mises en place ces dernières années avec d'éventuels avenants :

- Bourse d'aide aux clubs
- Partenariat sur des actions ciblées
- Organisation en partenariat de tournois populaires
- Challenge entreprises
- Organisation de type « Vosges Ping Tour »
- Remboursement des licences promotionnelles (cat jeunes, jusqu'à minime comprise).
- Prêt de matériel et fourniture de petites récompenses pour des actions promotionnelles (sous réserve de saisie de licences événementielles).

La réunion annuelle de la commission développement est programmée à GOLBEY le 7 octobre à 19 heures.

6- Point financier

Le trésorier présente aux membres présents du Comité départemental les comptes financiers arrêtés au **30/06/2019**.

Le Compte de Résultat.

Le trésorier présente le compte de résultat avec une certaine satisfaction. Il annonce un nouvel exercice déficitaire mais proche de l'équilibre. Ce déficit est de **- 719,04 €** soit en nette amélioration par rapport aux deux derniers exercices où le déficit avait atteint **-6 766,18 €** au 30/06/2017 et **-2778,65 €** au 30/06/2018. On enregistre une baisse importante des charges qui atteignent 32 402,90 € pour une prévision de 34 700 €. Quant aux recettes, elles atteignent 31 683,86 € aussi en baisse par rapport au prévisionnel 34 700 €. On enregistre une forte baisse des frais de gestion, une légère baisse des charges d'activités sportives, une légère hausse des manifestations due à la sortie de deux équipes aux Inter CD à Charleville-Mézières et une baisse des charges diverses.

Le trésorier commente ensuite le tableau comparatif de résultat au 30 juin 2019 par rapport au 30 juin 2018. Les charges sont en forte baisse (**-10%**) avec 32 402,90 € contre 36 175,14 € et les produits en légère baisse (**-5%**) soit 31 683,86 € contre 33 396,49 €.

Au niveau des **Charges**, on enregistre :

- une augmentation du poste achats 2350,85 € contre 1909,79 € et cela à cause de la légère hausse du poste récompenses qui passe de 1 595,89 € à 2 073,27 €, justifiée par une remise plus importante de récompenses.
- une forte baisse des frais de gestion 3 604,42 € contre 5 283,68 €. La baisse des postes missions et réceptions, mais aussi baisse de la maintenance du Site WEB (transfert du site sur celui de la LGETT).
- une légère baisse des activités sportives, en particulier avec une baisse des charges des frais techniques Interclubs Jeunes et des frais de commission sportive, suite au transfert du championnat à la Ligue. Une stabilité et une baisse sensible des frais de locations de salles et d'arbitrage.
- le poste des manifestations enregistre une baisse du fait d'une seule sortie cette année avec deux équipes aux Inter CD à Charleville-Mézières.

On enregistre cette année une légère baisse des aides aux clubs : le montant global de la bourse aux clubs atteint 2 930,00 € incluant les actions de partenariat de 5 clubs pour 430,00 €, et les aides aux licences, joueurs et stages qui passent de 3 432,20 € à 3 622,40 €. Le partenariat s'élève à 1 053,60 € avec 800,00 € attribués à l'équipe PRO féminine d'Etival et 253,60 € au projet de classe Ping à Fraize.

Quant aux **Produits**, on constate :

- une forte baisse des recettes, conséquence de la baisse des amendes -370,00 €, due au transfert du Championnat par équipes à la Ligue.
- une augmentation des produits de gestion + 550,00 €, cela grâce aux quotes-parts du championnat et à la cotisation départementale qui a permis de collecter **2 321,00 €**.
- une baisse du montant global des subventions – 1000,00 € du Conseil Départemental et - 1 350,00 € du CNDS , maintien à 1 400,00 € de la subvention de développement de la LGETT.
- une hausse significative des activités sportives 11 621,00 € contre 13 075,55 €. Le coût des stages à la charge du CD est en légère hausse 3 102,50 € contre 2 716,50 € l'année précédente.

Sur le tableau comparatif de résultats, on peut observer une baisse du total des **Charges**, **-3 172,24 €** et une légère baisse du total des **Produits** – **1 712,63 €**, le trésorier explique que ces deux chiffres suffisent à expliquer la réduction de **2 059,61 €** du déficit de l'exercice par rapport à l'exercice précédent.

Le Bilan.

Le Total Bilan passe de 33 437,20 € à 31 718,10 €. Il n'y a pas eu d'investissements sur l'exercice, c'est pourquoi l'**Actif Immobilisé** passe de 4 334,24 € à 2 962,27 € par le simple jeu des amortissements. L'**Actif Circulant** est en légère baisse : 28 755,83 € contre 29 102,96 €. Le montant des créances à 2 963,86 € est à un niveau satisfaisant. Les disponibilités en banque à 20 583,52 € sont en légère diminution.

Au niveau du **Passif**, les **Fonds Associatifs** sont à 22 889,44 € après l'intégration du déficit de 2 778,65 € de l'exercice précédent. Les **Dettes** à court et à moyen terme s'élèvent 9 547,70 €, ce sont essentiellement des charges qui restent à payer au 30/06 (9 194,30 €) : bourses, licences promos Poussins/Benjamins/Minimes, chèques sport, aide à la formation et aux stages.

La situation des Clubs.

Au 30 juin, les dettes de 19 clubs sur 29 s'élèvent à 2 631,81 € et les avoirs de 6 clubs à 353,40 € 4 clubs ont un solde à zéro.

Le trésorier informe que comme chaque année, le jour de l'Assemblée Générale, il sera remis à tous les clubs deux fiches financières, une arrêtée au 30 juin 2019 et une autre arrêtée au 14 septembre, veille de l'AG. Sur cette dernière sera repris le solde de l'exercice 2018-2019 et seront imputés : les bourses, les aides aux licences promos, le remboursement des coupons sports du conseil départemental, les aides à la formation et aux stages. Sur cette fiche au 14/09 seront aussi imputés les engagements à la Coupe des Vosges, aux Interclubs Jeunes et aux Finales Classement 2018-2019 qui n'avaient pas pu être saisies dans SPID avant le 30/06.

Le Budget Prévisionnel

Le trésorier précise que ce budget prévisionnel a été préparé sur la base du compte de résultat de l'exercice 2018-2019. C'est un budget prévisionnel 2019-2020 à 32 500 € contre 34 700 € en 2018-2019. L'objectif principal du Comité reste l'atteinte de l'équilibre au 30/06/2020 date de la fin de l'Olympiade. Il précise que ce budget prévoit une allocation globale de 3 900,00 € pour les manifestations. Il appartiendra à la commission technique de faire ses choix, nombre de sorties et nombre d'équipes et cela en restant dans le budget alloué. Après quelques échanges au sein du Comité Directeur, le Compte de Résultat, le Bilan de l'exercice 2018-2019 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et le Prévisionnel de l'exercice 2018-2019 approuvé avec une voix contre.

Dominique THIRION termine son intervention en informant qu'il contactera Véronique MATHIS et Philippe LEMOINE, les deux vérificateurs aux comptes élus pour l'Olympiade, afin de convenir d'un rendez-vous pour qu'ils puissent assurer leur mission de contrôle avant l'Assemblée Générale du 15 septembre prochain à ANOULD.

7- Préparation de l'assemblée générale

Chaque responsable de commission est prié de transmettre son rapport à la secrétaire pour la préparation du Power Point de l'AG

Récompenses : au total, 13 récompenses pour un montant de 390€. Le trésorier commandera les bons chez Wack Sport. Une coupe sera décernée à l'équipe fille de PRO A d'ETIVAL pour son titre de championne de France.

8- Divers

Suite au départ de Régis Christal, le site Facebook n'est plus alimenté, il faudrait trouver un volontaire pour le faire vivre (demander à Geneviève Gerard)

La séance est levée à 21 heures 45.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Etienne ROBERT